

PROCEDURES DE MARCHES PUBLICS POUR UN MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE

	Procédure adaptée		Procédure formalisée				Technique d'achat		
	En dessous du seuil européen Montant de marché 221 000€ HT (2024)		Au-dessus du seuil européen Montant de marché 221 000€ HT (2024)				Au-dessus du seuil européen Montant de marché 221 000€ HT (2024)		
Procédures	Procédure adaptée ouverte	Procédure adaptée restreinte		Appel d'offre ouvert	Appel d'offre restreint	Procédure avec négociation <i>Prestations de conception en l'absence d'obligation de concours</i>	Dialogue compétitif <i>Prestations de conception en l'absence d'obligation de concours Opération complexe dont le programme n'est pas abouti</i>	Concours de maîtrise d'œuvre <i>Prestations de maîtrise d'œuvre pour construction neuve</i>	
		Pas de présélection Les concepteurs doivent remettre candidatures et offres en même temps Choix de l'attributaire	Présélection sur la base des candidatures (compétences, références, moyens) Remise d'une offre par les candidats retenus (3 à 5 en général) Choix de l'attributaire selon les critères énoncés dans le règlement de consultation		Pas de présélection Les concepteurs doivent remettre candidatures et offres en même temps Choix de l'attributaire	Présélection sur la base des candidatures (compétences, références, moyens) Remise d'une offre par les candidats retenus (3 à 5 en général) Choix de l'attributaire selon les critères énoncés dans le règlement de consultation	Présélection sur la base des candidatures (compétences, références, moyens) Remise d'une offre par les candidats retenus (3 à 5 en général) Choix de l'attributaire selon les critères énoncés dans le règlement de consultation	Présélection sur la base des candidatures (compétences, références, moyens) Sélection des candidats (3 à 5 en général) Dialogue en 2 à 3 entretiens individuels avec chaque candidat avec orientations d'intention à partir du 2 ^{ème} RDV Remise d'une offre finale (intentions, méthodo et offre) Choix de l'attributaire selon les critères énoncés dans le règlement de consultation	Obligatoire pour un marché de maîtrise d'œuvre à partir de 215 000€ Toujours possible même si pas obligatoire Présélection sur la base des candidatures (compétences, références, moyens) Sélection des candidats (3 à 4 en général) Réunion Questions/Réponses sur le site avec l'ensemble des candidats Prestations anonymes, le choix du lauréat ne se fait que sur le projet. L'offre financière ne sera remise que par le lauréat Le concours se termine par la désignation d'un lauréat et suivi de façon tout à fait exceptionnelle en droit, par un "marché sans publicité ni mise en concurrence préalables"
	Déconseillé pour un travail de conception	Offres plus intéressantes qu'en procédure ouverte Procédure à privilégier selon la MIQCP* (p 7 Fiche Médiation 25)		Déconseillé pour un travail de conception	Offres plus intéressantes qu'en procédure ouverte	Offres de qualité	Offres de qualité	Offres de qualité ++	
Prestations	Sans remise de prestations	Avec remise de prestations moyennant une indemnité	Sans remise de prestations	Sans remise de prestations	Sans remise de prestations	Avec remise de prestations moyennant une indemnité	Sans remise de prestations	Avec remise de prestations moyennant une indemnité	Avec remise de prestations anonymes moyennant indemnité
Commentaires	Déconseillé pour un travail de conception	<ul style="list-style-type: none"> •Négociation possible •Permet d'instaurer le dialogue •Permet d'obtenir des études de qualité (p11 Médiation 25) •Un délai suffisant permet au concepteur d'avoir une réflexion sur le programme, les contraintes et le déroulé de l'opération et donc de faire une proposition adaptée (p13 médiation 25) •Permet de déboucher sur des offres plus intéressantes, car un candidat qui a 1 chance sur 3 ou 4 d'obtenir un marché sera plus attentif à son offre qu'un candidat en procédure ouverte qui n'aura 1 chance sur N d'atteindre ce succès <p><i>Cf Fiche Médiations 30 de la Miqcp</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> •Négociation possible •Permet l'instauration d'un dialogue •Un délai suffisant permet au concepteur d'avoir une réflexion sur le programme, les contraintes et le déroulé de l'opération et donc de faire une proposition adaptée (p13 médiation 25) •Permet de déboucher sur des offres plus intéressantes, car un candidat qui a 1 chance sur 3 ou 4 d'obtenir un marché sera plus attentif à son offre qu'un candidat en procédure ouverte qui n'aura 1 chance sur N d'atteindre ce succès 	Sans négociation possible Déconseillé pour un travail de conception	<ul style="list-style-type: none"> •Un délai suffisant permet au concepteur d'avoir une réflexion sur le programme, les contraintes et le déroulé de l'opération et donc de faire une proposition adaptée (p13 médiation 25) •Permet de déboucher sur des offres plus intéressantes, car un candidat qui a 1 chance sur 3 ou 4 d'obtenir un marché sera plus attentif à son offre qu'un candidat en procédure ouverte qui n'aura 1 chance sur N d'atteindre ce succès 	<ul style="list-style-type: none"> •Négociation possible •Permet l'instauration d'un dialogue •Permet d'obtenir des études de qualité (p11 Fiche Médiation 25 de la MIQCP) •Le programme peut être précisé sans modification substantielle •Offres irrégulières peuvent être régularisées en cours de négociation •Prestations se limitant à croquis/schémas. Pas de début de projet au risque de voir la procédure requalifiée en concours <p><i>Cf Fiche Médiations 30 de la Miqcp</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> •Négociation possible •Permet l'instauration d'un dialogue •Un délai suffisant permet au concepteur d'avoir une réflexion sur le programme, les contraintes et le déroulé de l'opération et donc de faire une proposition adaptée (p13 médiation 25) •Le programme peut être précisé sans modification substantielle •Offres irrégulières peuvent être régularisées en cours de négociation 	<ul style="list-style-type: none"> •Négociation possible •Permet l'instauration d'un dialogue •Permet de développer le programme avec un concepteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Négociation possible avec le lauréat <p>« De la qualité de cet échange de vues naîtra la qualité du contrat qui constitue un moyen au service du véritable objectif : l'ouvrage lui-même tel qu'il existera dans l'espace et vivra dans le temps. »</p> <p>« En concours, il s'agit au final de choisir le meilleur projet compte tenu des critères d'évaluation des projets tout en permettant à la maîtrise d'ouvrage d'optimiser les conditions de sa réalisation au terme de la négociation du marché de maîtrise d'œuvre. »</p> <p><i>cf p64 Guide Le concours de la MIQCP</i></p>

En dessous de 90 000€ pas de publicité obligatoire
En dessous de 40 000€ pas de mise en concurrence obligatoire

Tableau synthétique réalisé selon les préconisations de la MIQCP, par Lydie CHAMBLAS, Architecte conseil de l'Etat DDT39